



**BIO**

en HAUTS-DE-FRANCE

# LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 99 • nov. 2024 • [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)



---

**REPRENONS LE POUVOIR DANS NOS ASSIETTES !  
L'AUDACE DE LA RÉGIE DIRECTE À MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE**



Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

**Siège social, site Phalempin**  
26, rue du Général de Gaulle  
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

**Site Amiens**  
14, rue du 8 mai 1945  
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant  
N° Agrément PI01462

[www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)  
Youtube | Facebook | Twitter

#### LABienvenue [ N°99 ]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

**Maquettage :** Bio en Hauts-de-France

**Crédits Photos :** Bio en Hauts-de-France, Matthieu Chanel, Adobe stock

**Imprimeur :** Imprimerie Monsoise sur papier certifié PEFC

**Numéro ISSN :** 2431-1049.

Imprimé en 1700 exemplaires.

## SOMMAIRE

### 2 • EDITO

### 3 • RÉSEAU EN RÉGION

JOURNÉE DÉCOUVERTE DES TERRITOIRES BIO // ET SI VOUS MISIEZ SUR LA COMMUNICATION ? // LE CHIFFRE DU MOIS

### 4 • RÉSEAU NATIONAL

GREEN FRIDAY // « ALLEZ LES BIO », LA FIERTÉ DU RÉSEAU BIO FAIT CAMPAGNE ! // CULTIVEZ L'AVENIR // LA FCO EN ÉLEVAGES BIO

### 5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

### 6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

UNE CANTINE 100% BIO LOCALE FAIT-MAISON : LE RETOUR EN RÉGIE DIRECTE RÉUSSI DE MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

### 8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

ACCOMPAGNER LES FERMES MARAÎCHÈRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 9 • FILIÈRE

LA FILIÈRE LAITIÈRE EN FRANCE : UNE DYNAMIQUE À 2 VITESSES

### 10 • TERRITOIRES

MAINTIEN DES TERRES BIO EN BIO : QUELS « OUTILS » ?

### 11 • PORTRAIT DU MOIS

JOSÉPHINE & BENOIT BOUTIN, POLYCULTEURS BIO À BUIRE-LE-SEC (62)

### 12 • AGENDA

ÉVÈNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



# JOURNÉE DÉCOUVERTE DES TERRITOIRES BIO



Ce temps fort annuel du Réseau des Territoires Bio a été organisé cette année sur le territoire de Douaisis Agglo pour mettre en avant les initiatives de cette collectivité en faveur de l'agriculture biologique.

90 élus, techniciens des collectivités et acteurs économiques se sont réunis au lycée Biotech de Douai pour échanger sur l'avenir des filières agricoles et leur rôle dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.

Une mise en réseau concrète des collectivités qui souhaitent agir, en s'appuyant et en capitalisant sur les initiatives de Douaisis Agglo, vitrine des transitions agricoles en région. Cette année, nous avons particulièrement mis à l'honneur les enjeux économiques et de développement de filières.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir des experts reconnus pour leurs travaux en matière de développement économique agricole : Michele Schiavo de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), avec une analyse des politiques économiques à envisager pour soutenir la transition du système agroalimentaire, tandis que Christophe Alliot du Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne (BASIC) a présenté les résultats d'une dernière étude sur le coût de l'alimentation pour les finances publiques. Tout au long de la journée, des retours d'expériences ont permis de partager aux participants des clés de réussites reproductibles en faveur de filières locales durables.

Présentations à retrouver sur : [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 13 recettes

réalisées pour la « Baraque bio », un food truck spécialement aménagé qui a sillonné les Hauts-de-France à la rencontre des citoyens pour expliquer ce qu'est le label bio, pourquoi il est bon pour de manger des produits bio et comment en consommer quel que soit son budget. Une itinérance en 5 étapes (Arras, Amiens, La Chapelle-en-Serval, Le Quesnoy, Merlieux et Fouquierolles) qui a proposé des animations pour petits et grands, dégustations gratuites de recettes traditionnelles et innovantes, jeux, rencontres avec des producteurs bio... Un événement soutenu par la Région Hauts-de-France, l'Agence bio et Biocoop.



Delphine Beun

07 87 32 45 14  
d.beun@bio-hdf.fr

## ET SI VOUS MISIEZ SUR LA COMMUNICATION ?

Communiquer pour développer sa visibilité et booster ses ventes en circuit court : un choix stratégique ! Animation des réseaux sociaux, signalétique, accueil du public... Bio en Hauts-de-France met en place des actions sur ce vaste sujet pour accompagner les fermes bio du réseau dans leurs pratiques. Un prochain webinaire « coup de pouce » est programmé en partenariat avec le CIVAM mardi 7 janvier 2025 avec pour thématique « accueillir du public sur sa ferme » ; vous trouverez une affiche au format A3 réalisée par A Pro Bio dans le cadre de la campagne nationale #BioRéflexe, jointe à ce numéro de LABienvenue ; Bio en Hauts-de-France propose toujours un service de commande d'outils spécifiques : sacs kraft, panneaux, affiches, banderoles... Les outils proposés sont vendus exclusivement aux adhérents de l'association, à prix coûtant. Pensez à mettre à jour votre adhésion !

A retrouver sur : [www.bio-hautsdefrance.org/communiquer-sur-la-bi/](http://www.bio-hautsdefrance.org/communiquer-sur-la-bi/)



Tessa Durand

07 87 32 86 37  
t.durand@bio-hdf.fr

Dans toutes les cuisines des Hauts-de-France

ON TROUVE DU BIO !

A la maison      A l'école

**AYONS LE #BIO RÉFLEXE**

Pour nous, pour la planète pour nos producteurs locaux

Dans le secondaire      Au restaurant

Partenaires :

Pour votre santé, mangez au moins 5 fois et légumes par jour [www.mangerbouge.fr](http://www.mangerbouge.fr)



## « ALLEZ LES BIO » : LA FIERTÉ DU RÉSEAU BIO FAIT CAMPAGNE !



Dans un contexte difficile pour la filière, cette campagne a pour objectif de réaffirmer la fierté à produire en bio et de montrer la force d'un réseau uni. En s'inspirant des valeurs du sport et notamment de l'esprit d'équipe, la FNAB a souhaité traduire la fierté à défendre un projet de société durable, juste et humaniste, mais aussi à montrer l'expertise du réseau, acteur majeur de la transition agricole et alimentaire, dont les compétences se déploient du champ jusqu'à l'assiette.

Agriculteurs, élus, chefs, entreprises, consommateurs qui veulent un modèle agricole qui respecte le vivant et protège notre santé, sont invités à rejoindre le mouvement !

**Pour retrouver le communiqué de presse et les différents visuels de la campagne, rendez-vous sur [www.fnab.org](http://www.fnab.org).**

## CULTIVER L'AVENIR, LE PODCAST DE LA FNAB, REVIENT AVEC 6 NOUVEAUX ÉPISODES



S'il est en partie responsable du changement climatique, le secteur agricole est l'un des premiers à en subir les impacts. Les agriculteurs doivent composer avec des aléas climatiques de plus en plus fréquents et de plus en plus extrêmes, ayant des conséquences sur l'ensemble de leur production. L'agriculture biologique, bien que plus résiliente grâce à ses pratiques reposant davantage sur la diversification des cultures et l'alliance avec la biodiversité, doit également s'adapter.

### Comment stocker du carbone dans ses sols, faire face à la sécheresse, protéger la biodiversité en préservant les haies, comment concevoir son système autour de la qualité du sol, que faire face aux épisodes de canicules suivis d'épisodes de gel précoce ?

Du Doubs aux Hautes-Alpes en passant par le Morbihan, les Pyrénées Orientales, le Puy-de-Dôme, la Somme et la Mayenne, écoutez les témoignages d'agriculteurs bio sur l'adaptation de leurs pratiques pour faire face au changement climatique et avoriser la biodiversité sur leur ferme.

« Cultiver l'Avenir » s'adresse en priorité à un public professionnel agricole (agriculteurs mais aussi salariés agricoles et conseillers/techniciens), mais pourra également intéresser tout citoyen sensible à ces sujets.

*A retrouver sur [podcast.ausha.co/cultiver-l-avenir](http://podcast.ausha.co/cultiver-l-avenir) et toutes les plateformes d'écoute (Deezer, Spotify...)*

## GREEN FRIDAY 2024



En novembre, le réseau bio se mobilise pour le Green Friday, une initiative qui vise à promouvoir, chaque dernier week-end de novembre, une consommation plus réfléchie et respectueuse de l'environnement. Les producteurs et productrices bio qui souhaitent rappeler que l'alimentation est un levier essentiel d'une consommation responsable peuvent se mobiliser ! En organisant une animation ou en habillant vos réseaux à l'image de l'événement.

**Rapprochez-vous de Tessa pour recevoir les supports de communication du Green Friday 2024 : 07 87 32 86 37 | [t.durand@bio-hdf.fr](mailto:t.durand@bio-hdf.fr)**

## La FCO en élevages bio

La FCO est présente dans notre région depuis quelques temps déjà. Les conséquences de cette maladie dans les élevages sont variées : mortalité, baisse de fertilité, baisse de production... Quels impacts dans les fermes bio en Hauts-de-France, à court et long terme ? Comment retaper votre troupeau ? Quels outils pour vous aider ?

Retrouvez notre webinaire dédié sur notre chaîne YouTube.





## LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



**P.A.N.I.E.R.S** : La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a lancé son Projet Alimentaire Territorial fin 2021. Pour répondre aux enjeux de sensibilisation à une alimentation saine et durable et de lutte contre la précarité alimentaire, le territoire souhaite déployer le dispositif P.A.N.I.E.R.S. avec le concours de 5 centres sociaux. Démarrage prévu début 2025 avec un maraîcher bio du territoire. Ayant largement contribué à la mise en place de l'action, le Réseau des AMAP travaille à associer les AMAP de Saint-Quentin. Vous avez des questions ? Contactez Sophie ! [srosblack@bio-hdf.fr](mailto:srosblack@bio-hdf.fr)



**MAÎTRISE DES PRATIQUES** : Depuis mars 2023, nous accompagnons la création de binômes entre jeunes installés et paysans expérimentés grâce au dispositif « Maîtrise des pratiques ». 5 binômes sont désormais formés en région permettant ainsi de valoriser le savoir-faire paysan tout en sécurisant les premières années d'installation pour les jeunes maraîchers. Nous souhaitons, dès 2025, proposer plus largement ce dispositif mais également l'ouvrir à tous types de production. Contactez-nous si vous êtes intéressés. es pour en bénéficier : [r.delporte@bio-hdf.fr](mailto:r.delporte@bio-hdf.fr) | 07 87 32 36 27



**BIODIVERSITÉ** : Les travaux d'analyse de la biodiversité dans les fermes bio se poursuivent en 2025 en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et Terre de liens. Il est prévu d'analyser la biodiversité présente dans les sols bio et l'activité des chauves-souris. De nouveaux épisodes du podcast « Cultivez l'avenir » réalisés avec la FNAB vient apporter des éclairages sur l'adaptation des pratiques des agriculteurs pour favoriser la biodiversité sur leur ferme. Jean-Baptiste suit ce dossier : [jb.pertriaux@bio-hdf.fr](mailto:jb.pertriaux@bio-hdf.fr)



**CLIMAT** : Bio en Hauts-de-France a répondu à un appel à projet de l'ADEME pour réaliser des fresques du climat et des fresques du sol adaptées à l'agriculture (outils de sensibilisation et de compréhension des mécanismes du dérèglement climatique). Nous proposerons aux fermes bio des parcours d'accompagnement incluant des diagnostics « climat » pour connaître votre empreinte carbone, vos émissions de GES et co-construire des plans d'amélioration des performances. Jean-Baptiste peut vous en dire plus : [jb.pertriaux@bio-hdf.fr](mailto:jb.pertriaux@bio-hdf.fr)



**ABAC** : Les récoltes sur l'essai pluriannuel se sont bien passées. Nous sommes dans l'attente d'une fenêtre météo propice pour aller faire le semis des futures récoltes, comme un semis d'une céréale d'hiver dans un couvert de moha/sorgho et légumineuses. Le programme des Rencontres Nationales de l'ABC est en cours de finalisation, elles se tiendront à Calais du 21 au 23 janvier 2025. Les inscriptions sont désormais possibles via notre site internet : [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org). Noëlie est votre référente : [n.delattre@bio-hdf.fr](mailto:n.delattre@bio-hdf.fr).



**LAIT'S GO** : Les acteurs du projet se sont retrouvés en septembre avec notamment à l'ordre du jour : une présentation de travaux illustrant comment la transformation en produits fromagers peut enrichir la filière ; une présentation de la démarche et du cahier des charges de l'association Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) lait de foin ; le partage des activités et des perspectives de développement du grossiste Affinord ; des discussions sur les besoins de mutualisation au niveau régional. Une nouvelle recette de fromage conçue pour répondre aux attentes du marché régional est à venir. Coline est votre interlocutrice : [c.philip@bio-hdf.fr](mailto:c.philip@bio-hdf.fr)



# UNE CANTINE 100% BIO LOCALE FAIT-MAISON : LE RETOUR EN RÉGIE DIRECTE RÉUSSI DE MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE



Certains le tenaient pour impossible, Margny-lès-Compiègne l'a fait ! Depuis la rentrée scolaire 2024, plus de 500 élèves inscrits à la cantine se délectent de repas 100% bio et fait-maison, avec un maximum de produits locaux. En choisissant de revenir à une gestion directe de son service de restauration collective, la ville s'est ainsi pleinement emparée de ce levier pour enclencher une dynamique vertueuse : santé, environnement, économie territoriale, éducation alimentaire, revalorisation des métiers de la restauration collective... Une recette qui donne envie !

## LE FRUIT D'UNE INTENTION DE MIEUX NOURRIR ET D'UNE FORTE VOLONTÉ POLITIQUE

Depuis des années, la restauration scolaire de Margny-lès-Compiègne fonctionnait comme environ 90% des écoles des Hauts-de-France : une société de restauration collective privée livrait les repas en liaison froide dans les quatre sites de restauration de la ville. Le processus : les plats sont assemblés dans de grandes cuisines centrales et refroidis, parfois stockés jusqu'à 3 jours, puis livrés et réchauffés sur place. Ayant à cœur l'amélioration de la qualité du service de restauration et du contenu des assiettes, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire, Margny-lès-Compiègne a d'abord commencé par retravailler son cahier des charges, accompagné par Bio en Hauts-de-France et des parents d'élèves. Au fil des années, les élus ont cependant fait le constat que les offres des prestataires ne correspondaient pas aux orientations qu'ils voulaient donner à leur cantine. La ville souhaitait favoriser l'intégration de produits bio locaux, les repas fait-maison, l'équilibre et la diversité alimentaire, afin que le service puisse répondre aux enjeux de santé, d'éducation alimentaire et de dynamique territoriale.

## CHANGER DE MODE DE GESTION POUR REPRENDRE LA MAIN

A partir de 2021, Bio en Hauts-de-France accompagne Margny-lès-Compiègne dans sa réflexion pour un retour en régie directe, c'est-à-dire refaire de la cuisine sur place et maîtriser le processus de A à Z, sans faire appel à un prestataire. La commune a alors la main sur ses approvisionnements, ses menus, ses techniques culinaires, la maîtrise du coût et du gaspillage alimentaire. Pour favoriser la réussite du projet, Bio en Hauts-de-France construit et coordonne un accompagnement complet avec ses partenaires - le consultant Jean-Jacques Hazan et la SCIC Nourrir L'Avenir - visant à donner aux élus et parties prenantes toutes les ressources pour mener à bien leur projet. Cet accompagnement est financé en grande partie par l'Agglomération de la Région de Compiègne, lauréate du PNA en 2021.

## CRÉER UNE NOUVELLE CUISINE DANS UN ANCIEN OFFICE DE RÉCHAUFFE

Un diagnostic des sites de restauration permet d'identifier un des offices de réchauffe pour le transformer en cuisine et y produire les 500 repas, qui seront livrés dans les trois autres sites. Le coût des travaux s'élève à 117 550€ et ont lieu pendant l'été 2024. Le consultant Jean-Jacques Hazan accompagne également à l'identification et l'achat du matériel, ainsi qu'à la projection des coûts et aux recherches de financements. Le coût de l'investissement s'élève à 242 110€.



## ASSEMBLER UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET COMPÉTENTE

En cuisine, c'est une petite révolution : on passe de la réchauffe à la production complète des repas. En avril 2024, Sylvain Nalpon, chef de cuisine, est recruté. A ses côtés, les anciennes agentes de la restauration à la réchauffe adhèrent au projet et montent petit à petit en compétence pour cuisiner. Début mai, la SCIC Nourrir L'Avenir forme toute l'équipe à la cuisine 100% bio, locale et fait-maison et vient partager son expertise sur la maîtrise des coûts. Un duo de cheffe et diététicienne formatrices de la SCIC est aussi en immersion au côté des équipes lors de la semaine d'ouverture, à la rentrée 2024, afin de les accompagner. Par ailleurs, la SCIC conseille Sylvain sur l'élaboration des menus, afin de veiller au respect de l'équilibre alimentaire.

## ORGANISER LES APPROVISIONNEMENTS BIO LOCAUX

De 2023 à 2024, Bio en Hauts-de-France s'est chargé du sourcing et d'organiser les futurs approvisionnements avec les producteurs bio du territoire. Des réunions de rencontre, de planification, d'organisation de la logistique ont été organisées. Une préparation qui a permis à Sylvain de s'approvisionner dès la rentrée auprès de trois maraîcher-ères bio à proximité de la ville, ainsi que d'introduire de la volaille bio locale et des produits laitiers bio de Picardie. Six producteurs bio du territoire ont ainsi désormais accès au débouché de la restauration collective, ce qui était impossible avec la gestion concédée. Bio en Hauts-de-France continuera d'accompagner la cuisine pour intégrer toujours davantage de productions bio locales, que ce soit sur l'épicerie ou les viandes. L'implication de la SCIC Bio D'Ici D'Abord, coopérative de producteurs bio de Picardie, permet de faciliter la prise de commande et le dialogue entre la cuisine et les producteurs, de sécuriser l'approvisionnement et de gérer les facturations.

## UN CHANGEMENT DE MODÈLE VISANT À MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX ACTUELS ET QUI SOUTIENT LA BIO LOCALE

Par la reprise en main de son service de restauration collective, Margny-lès-Compiègne vient répondre à une multitude d'enjeux.

Sur l'aspect social, ces nouveaux repas fait-maison et équilibrés permettent de préserver la santé des convives et de fournir au moins un repas nourrissant par jour aux enfants. Les équipes de cuisine ont également un métier revalorisé, auquel on a redonné du sens en recréant le lien avec l'aliment et les convives.

Sur l'aspect économique, la commande publique vient désormais soutenir la production locale et l'argent des contribuables est ainsi réinjecté dans le territoire.

Enfin, sur l'aspect environnemental, le soutien à la filière biologique contribue à la préservation de la ressource en eau, de la qualité de l'air, de la biodiversité et de la fertilité des sols.

Et oui, il y a du pouvoir dans les assiettes de la restauration collective !

RETROUVEZ LE TÉMOIGNAGE D'ASTRID CHOISNE,  
PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE  
DE MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE  
DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE, L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE  
DANS L'ÉPISODE DE NOTRE PODCAST  
« DEMAIN ON SÈME » DÉDIÉ À LA RÉGIE DIRECTE



### LE REGARD DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Les producteur-ices bio sont aujourd'hui 1400 en région Hauts-de-France. Nous avons pris des risques pour changer de modèle et produire de manière plus durable. Aujourd'hui, nous saluons la dynamique entreprise par Margny-lès-Compiègne, qui a su questionner le modèle majoritaire et se donner les moyens de véritablement nourrir ses enfants à la cantine, ainsi que de non seulement respecter mais dépasser les objectifs de la loi EGAlim (50% de produits de qualité dont 20% de produits bio). Ce retour en régie directe ciblant la mise en place d'une cantine durable est un vrai soutien. Nous encourageons les collectivités à se saisir de ce levier comme les producteurs à aller au devant de leurs élus..



Camille ROMEU  
06 74 69 87 60  
c.romeu@bio-hdf.fr

### NE MANQUEZ PAS



LES WEBINAIRES  
COUP DE POUCE

Travailler avec les cantines : qui interpeler et comment pour faire bouger les lignes ?

SOPHIE, CHARGÉE DE RÉGIONS ALIMENTATION SANTÉ

LE 4 FÉVRIER  
à 13H

BIO  
EN HAUTS-DE-FRANCE



# ACCOMPAGNER LES FERMES MARAÎCHÈRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Du 24 au 26 septembre dernier, la couveuse À Petits PAS et Bio en Hauts-de-France ont organisé un voyage d'étude en partenariat avec la Fédération régionale des agriculteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Au programme : visites de fermes, échanges sur la résilience climatique, l'organisation du travail, la performance économique...

Un groupe constitué de 3 producteurs et 3 porteurs de projets a fait le déplacement depuis le territoire de l'Avesnois, avec pour objectif de récolter un maximum d'informations sur la résilience climatique, le sujet étant déjà bien initié en Auvergne-Rhône-Alpes. Notamment sur les différentes thématiques :

- Association de cultures sous abri
- Réalisation de couverts végétaux en plein champ et en sous abri

- Récupération des eaux des serres
- Ombrage des serres (filets ou aspersion de produit occultant)

La dynamique collective en Auvergne-Rhône-Alpes a conduit à la création de différents GIEE organisés autour de plusieurs axes de travail bien définis, dont le sujet principal est le climat. Les 2 jours de voyage d'étude ont permis d'échanger et de visiter 8 fermes maraîchères. Une restitution est prévue en fin d'année en Avesnois.



Figure 1 : occultation d'un engrais vert d'1 mois (sorgho) en amont des cultures d'automne



Figure 2 : association de cultures sous abri (chou-fleur, salade, radis)

## FOCUS ENGRAIS VERTS :

### ESSAIS EN COURS À LA FERME DE LA CROIX DE SAINT CLAUDE, CHEZ JEAN-MICHEL LEDUCQ À DOUCHY (02)

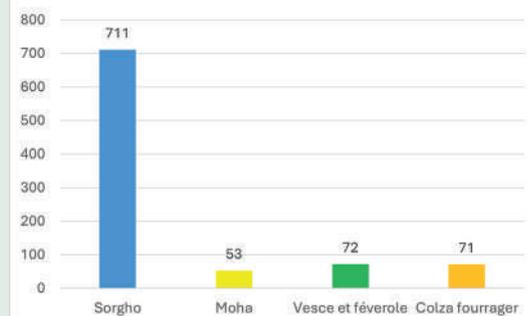
L'engrais vert à base de sorgho, vesce velue, colza fourrager et féverole à raison de 88 kg/ha via un semoir à céréales, a été semé le 28 juin. L'essai réalisé sur une surface d'environ 900 m<sup>2</sup> avait 2 objectifs : enrichir le sol avec un objectif de 2 – 2,5 tonnes de matière sèche/ha et l'autre ; être utilisé comme fourrage pour un élevage de chèvres. Semé à 3-4 cm, il a reçu 25 mm de pluie orageuse le week-end du 29-30 juin. La croissance du couvert lancée, ce dernier a atteint une hauteur moyenne de 1m70 à la date du 5 septembre et s'est retrouvé très appétent pour les chèvres. Sans surprise, le sorgho est malheureusement l'espèce la plus représentative sur la matière sèche (séchage à 85 °C durant 20h). L'objectif de 2t/ha de matière sèche n'est pas atteint, ce dernier étant d'environ 947 kg/ha. Néanmoins, le résultat biomasse réelle sur le terrain est atteint avec une quantité d'adventices estimée à environ 12 % dans le mélange et une appétence intéressante pour un élevage de chèvres.

Notre objectif en tonnage par matière sèche/ha sera revu à la baisse tout comme le mélange pour la saison 2025.

### Répartition en pourcentage de la matière sèche par espèce



### Résultat en matière sèche g/m<sup>2</sup>



Valentin Dubois  
07 87 32 13 45  
v.dubois@bio-hdf.fr



# LA FILIÈRE LAITIÈRE EN FRANCE : UNE DYNAMIQUE À 2 VITESSES

La Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) a publié fin 2023 une étude sur la filière laitière afin de se pencher sur la répartition de la valeur au sein de celle-ci, leur permettant de mieux comprendre les freins au développement d'un élevage durable en France. Cette étude, intitulée « Élevage laitier : mieux partager la valeur pour assurer un élevage durable en France », réalisée par le cabinet d'analyse Le Basic souligne de grandes inégalités au sein de la filière.

Premier constat : les éleveurs sont les grands perdants de la filière laitière française. Ainsi, alors que la marge brute des éleveurs par litre de lait produit a diminué en 20 ans, les transformateurs et les distributeurs ont eux accrus leur revenu (jusqu'à + 188% de marge brute pour les distributeurs pour 1L de lait demi-écrémé entre 2001 et 2022). Plusieurs éléments expliquent cette dynamique.

## Un produit fini déconnecté du produit brut

Le lait est devenu une matière première qu'il est bien difficile de retracer une fois sortie de la ferme : une fois collecté, il est uniformisé, transformé en sous-produits et ingrédients qui sont ensuite réassemblés. La décomposition de cette matière première standardisée en ingrédients intermédiaires (lait écrémé et crème) et produits dérivés (poudre de lait, babeurre, etc.) va permettre de fabriquer une grande variété de produits laitiers à des coûts optimaux. La valeur économique du produit fini laitier repose alors essentiellement sur l'image de marque, sans lien avec la qualité du lait initiale. Les éleveurs deviennent alors des fournisseurs interchangeables.

## Des rapports de pouvoir asymétriques

Face aux 71 000 fermes laitières, seulement quelques entreprises agro-alimentaires et 8 distributeurs ayant un quasi-monopole. Ce nombre d'acteurs réduit à l'aval, crée un rapport de force déséquilibré. Par exemple, avec 95% des achats de produits laitiers en France, la grande distribution est un débouché incontournable où l'ensemble des produits sont mis en concurrence. Pour se démarquer, les acteurs se font une guerre d'image et de prix. Cette stratégie a créé une pression économique sur tous les maillons situés en amont de la filière laitière et nivelle les prix au plus bas.

## Une intensification forcée condamnant 20% des éleveurs laitiers à vivre sous le seuil de pauvreté

Dans ce contexte de déconnexion entre l'amont et l'aval des filières laitières, et face aux oligopoles de grandes entreprises au niveau de la transformation comme de la distribution, les éleveurs ont une faible capacité de négociation. Ils sont contraints d'intensifier leur production pour alimenter la production de masse et compenser la faiblesse des prix du lait. Cela se traduit par un fort endettement des exploitations laitières (42 % des élevages laitiers sont surendettés et sans trésorerie), un montant élevé d'actifs immobilisés sur l'exploitation (qui est passé de 140 000 euros en 2000 à 330 000 euros en 2020) et un nombre d'heures de travail très important. Les éleveurs sont alors extrêmement dépendants des subventions publiques (à 84 % en moyenne) pour se dégager un revenu.

Pour sortir de cette dynamique défavorable pour les éleveurs, qui freine le développement d'un élevage durable, le FNH invite à agir à différents niveaux. Parmi ses préconisations :



- rendre obligatoire la transparence des marges des acteurs de la transformation et de la distribution,
- soutenir les organisations de producteurs laitières,
- soutenir le maintien en bio par un pourcentage des bénéficiaires exceptionnels des acteurs de la transformation et de la distribution...

*L'étude et l'ensemble des préconisations sont à lire sur le site de la Fondation pour la Nature et l'Homme.*

Bio en Hauts-de-France travaille sur la filière laitière biologique à travers le projet Lait's Go et la commission lait bio.

Contactez Coline ou Lorène si vous souhaitez agir ou tout simplement en savoir plus



Lorène Villain  
07 87 32 38 79  
l.villain@bio-hdf.fr



Coline Philip  
07 87 32 28 60  
c.philip@bio-hdf.fr



# MAINTIEN DES TERRES BIO EN BIO : QUELS « OUTILS » ?

En dépit d'une forte progression ces 10 dernières années en Hauts-de-France, l'agriculture bio connaît depuis maintenant deux ans une crise importante. Après deux années sans infléchissement, les surfaces en bio régionales accusent une perte de 3500 hectares en 2023. Face à ce recul, de plus en plus d'agriculteurs se questionnent sur les mesures qui pourraient les aider à maintenir leurs terres bio en bio, notamment dans le cadre de leur transmission.

Marie Vançon, doctorante, a mené une étude sociologique dans le cadre d'un stage co-porté par Agrobio 35 et le CIVAM 35 IT, qui met en évidence les freins et leviers au maintien des terres bio en bio au moment de l'arrêt d'activité des agriculteurs. Les résultats de cette étude mettent notamment en évidence des déterminants structurels incontournables (qui rejoignent la notion globale de transmissibilité des fermes) :

- Un coût de reprise de la ferme soutenable, notamment pour les systèmes herbagés.

- Un temps de travail maîtrisé. Élément moins prégnant sur les fermes en vente directe.

- Une rentabilité économique effective, avec une bonne maîtrise des charges.

- Un parcellaire le plus possible groupé autour des bâtiments, surtout pour les systèmes herbagés.

- Une maîtrise partielle du foncier. Avec, sur les parcelles en propriété, des outils à activer pour le maintien des terres bio en bio.

## Zoom sur deux dispositifs : BRE et ORA

Terre de liens Hauts-de-France propose un comparatif entre le Bail Rural Environnemental (BRE) et l'Obligation Réelle Environnementale (ORE), deux dispositifs qui permettent aux propriétaires d'orienter les pratiques agricoles sur une terre :

	Bail Rural Environnemental (BRE)	Obligation Réelle Environnementale (ORE)
Késako ?	Le BRE est un bail rural soumis au statut du fermage auquel peuvent être ajoutées 1 à 16 clauses environnementales encadrées par le Code Rural parmi lesquelles figure "la conduite de culture ou d'élevage selon le cahier des charges de l'agriculture biologique".	L'ORE permet à un propriétaire d'inscrire dans le titre de propriété d'une parcelle des engagements précis relatifs à la préservation de l'environnement comme le non-recours à l'usage de produits phytosanitaires, la préservation de haies etc. Les obligations définies sont attachées au bien lui-même, c'est-à-dire qu'elles perdurent même en cas de changement de propriétaire, ceci pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans.
Les conditions de mise en place	Les clauses peuvent être introduites au bail si au moins l'une de ces trois conditions est remplie : - Le bailleur est une personne morale de droit public, une association agréée de protection de l'environnement, une "entreprise solidaire" agréée ou une fondation ou fond de dotation reconnu d'utilité public - Les parcelles concernées bénéficiaient, avant la signature du BRE, de pratiques préservant l'environnement ou des infrastructures écologiques préexistantes - Les parcelles concernées sont situées sur une zone dotée d'un statut spécifique (site natura 2000...)	Pour mettre en place une ORE, le propriétaire doit se rapprocher d'un co-contractant qui peut être une collectivité, un établissement public ou une personne morale de droit privé à vocation environnementale, qui accompagne le propriétaire dans la définition des obligations et le suivi de leur respect. Le contrat qui unit les deux co-contractants (le propriétaire et l'un des co-contractants cités ci-dessus) doit être signé devant un notaire. Notons que l'ORE ne peut être mise en place sur un bien sans l'accord préalable du locataire. Toutefois, tout refus de ce dernier doit être motivé.

### LA PAROLE À : JEAN-LUC VILLAIN, AGRICULTEUR BIO (À LA RETRAITE) À ARCHON DANS L'AISNE

Jean-Luc est aujourd'hui à la retraite. Il était en GAEC. Son gendre a rejoint le GAEC. Puis Jean-Luc a transmis ses parts, l'année dernière. Dans le cadre de cette transmission, et pour les terres dont il est propriétaire, il s'est interrogé sur la manière dont la notion d'agriculture biologique pouvait imprégner le système de production par-delà sa propre activité.

**Il y a un an lorsque vous nous avez sollicités, vous cherchiez des solutions pour ancrer la bio de façon pérenne sur votre ferme, et au-delà de votre propre activité. Qu'avez-vous mis en place et pour quelles raisons ?**

« Comme il s'agissait d'une transmission et qu'il fallait trouver un contrat me liant, moi propriétaire et mon gendre, le futur locataire, le choix s'est porté sur un BRE. Le BRE a apporté un cadre rassurant pour tous et assez souple puisqu'on pouvait y insérer les clauses que nous souhaitions

(AB, interdiction de labourer pour certaines terres...). Ce choix a permis d'échanger en famille et a été validé collectivement. Il représente une forme de continuité de ce que j'ai toujours défendu et cela me permet de continuer à être acteur sans pour autant être intrusif dans la suite de l'activité de mon gendre. »

#### Qu'aurait pu vous apporter le dispositif ORE ?

« Le travail de dialogue avec un tiers (qui aurait été le Conservatoire d'Espaces Naturels) aurait pu être très enrichissant. L'année dernière, nous devions avancer rapidement et le dispositif ORE semblait assez lourd à mettre en place. Il y a aussi peu de retour d'expérience sur le sujet. Mais aujourd'hui, je ne ferme pas la porte à une suite sur ces ORE. »

#### Une dernière information qu'il serait utile de transmettre ?

« L'environnement sera le complice demain de nos résultats économiques, et s'y engager dès maintenant sera gage de réussite ! »



## JOSÉPHINE & BENOIT BOUTIN, POLYCUlteURS BIO À BUIRE-LE-SEC (62)

Au cœur de la campagne montreuilloise, Joséphine et Benoit cultivent la terre désormais ensemble après avoir pris le chemin de l'agriculture biologique en 2019. Depuis plusieurs décennies, la ferme suivait le modèle agricole classique, mais l'envie de nouveauté de Benoit, associée à l'installation de Joséphine, ont amené le couple à construire un système plus cohérent. Joséphine s'engage au sein du conseil d'administration de Bio en Hauts-de-France depuis 1 an et demi.

Un système bio amenant de nouvelles pratiques et une transformation du paysage de la ferme : « En bio, on ne met pas tous les œufs dans le même panier, on se diversifie. Plus de cultures, plus de désherbage, plus de travail du sol mais moins d'utilisation de produits », résume Benoit, rejoint par Joséphine sur la ferme en 2014, après un début de carrière dans le médico-social. En tant que conjointe collaboratrice, d'abord, elle développe un peu la vente directe et se mobilise en parallèle pour créer le drive fermier du montreuillois aux côtés d'une dizaine de producteurs, qui voit le jour en 2016. « Une implication de quelques années intéressante à plusieurs niveaux : la dynamique, le collectif et le complément de revenu. J'ai cependant stoppé l'aventure en 2019 avec la découverte de ma maladie, la charge de travail était trop importante. »

BPREA en poche, des opportunités se sont ensuite présentées à Joséphine, notamment la cession d'une partie de l'exploitation de son oncle qui faisait de la rhubarbe bio : « Je me suis installée à cette occasion, il n'y avait pas de place pour 2 revenus sur la ferme avec Benoit. Ce nouveau statut d'agricultrice, avec la production de rhubarbe sur 8 hectares, a été valorisant. Une reconnaissance autre

que simplement épouse d'agriculteur. » Les deux exploitations fonctionnent séparément pendant plus d'un an, pour finalement se réunir en 2023, le tout 100% en bio depuis 2024, achevant une conversion amorcée en 2019.

L'agriculture biologique, un virage pour le couple et plusieurs producteurs du territoire qui s'interrogent sur cette transition et les compétences qu'elle vient chambouler. Des craintes au niveau technique finalement levées après quelques formations. « Cette dynamique locale a permis de rassurer. Le groupe, les échanges, les accompagnements techniques nous ont aidés. Avec des coopératives qui suivaient alors le bio, cela a permis de nous lancer plus sereinement. » La création d'une CUMA vient compléter le mouvement. « Il faut être en position de réapprendre son métier, avoir envie de refaire de l'agronomie, ne plus suivre simplement ce que dit le technicien. Tout est possible : il faut tester des choses pour s'améliorer en permanence. Les aléas climatiques obligent à changer nos habitudes, de toute façon. »

Sur les 98 hectares de la ferme, 97 ha sont valorisés en circuit long, 1 ha en circuit court. Joséphine aspire à développer la vente directe avec la création de petits ateliers, comme des fraises. « J'aime le contact avec les clients, ça donne du sens et permet une meilleure rentabilité, car on maîtrise tout de A à Z, sur des petites surfaces. » La vie à la ferme s'anime en été avec l'embauche de saisonniers pour la rhubarbe notamment : « Je gère entre 15 et 20 personnes, tout est manuel pour la récolte, c'est physique. Ce n'est pas facile de trouver de la main-d'œuvre sur le territoire, on fonctionne en groupement d'employeurs avec les frères de Benoit. La rhubarbe est une

### FERMOSCOPIE



- 2003** : Installation de Benoit
- 2021** : Installation de Joséphine
- 2019** : début de conversion
- 2024** : certification 100% bio

**SURFACE** : 98 ha de SAU, dont 5 ha de rhubarbe



**PRODUCTION** : rhubarbe et grandes cultures traditionnelles : blé, pommes de terre, maïs, pois de conserve, épinards, chanvre, haricots verts, lin textile, fève...



**VENTE** : en circuit long (Trinature, Unéal, Opalin, grossistes privés), 1 ha valorisé en circuit court et un peu d'oignon et échalote en vente directe



**EMPLOI** : 2 et entre 15 et 20 saisonniers recrutés chaque année

*culture pas si facile à gérer, les années ne se ressemblent pas. Depuis la crise, j'ai diversifié les canaux de vente pour éviter de dépendre d'un acheteur unique. »*

Quelques projets sont en réflexion au sein du couple. « On en a encore pour 20 ans sur la ferme. L'élevage a été évoqué, ce serait top dans le système, mais la peur de s'embarquer dans l'inconnu avec des contraintes nous freine. » La construction d'un bâtiment pour stocker les récoltes, installer un atelier mécanique ainsi que des bureaux est quant à elle imminente. « Cela nous permettra d'accueillir les salariés, actuellement ça se fait dans la maison ! Et cela nous obligera à scinder travail / maison », sourit Joséphine. « On s'organise pour partir une fois en vacances dans l'année avec nos 3 enfants. Si on ne part pas, on ne coupe pas. C'est important de lever le pied ! »

## PROCHAINS événements

**[FORMATION] AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION DES SOLS : LES COUVERTS VÉGÉTAUX**

27.11.2024 À ARRAS (62)  
Contact : 07 87 86 93 03

**[VISITE DE FERME] MÉDECINES ALTERNATIVES**

04.12.2024 À HORNOY-LE-BOURG (80)  
Contact : 07 87 32. 12.54

**[FORMATION] CONDUIRE ET VALORISER DES HAIES ET LIGNEUX EN ÉLEVAGE**

10.12.2024 À MONTLEVON (02)  
Contact : 07 87 32 38 79

**[WEBINAIRE] ACCUEILLIR DU PUBLIC SUR SA FERME – AVEC TOUS EN BOTTES**

07.01.2025  
Contact : 07 87 32 38 79

## PUBLICATIONS

### « L'INJUSTE PRIX DE NOTRE ALIMENTATION »



Avec « L'injuste prix de notre alimentation, quels coûts pour la société et la planète ? », le Réseau CIVAM, le Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Paysans et la Fédération Française des Diabétiques invitent à la réflexion et au débat, à la recherche de solutions pour assurer à toutes et à tous un accès digne à une alimentation durable et de qualité, rémunératrice pour celles et ceux qui la produisent. Ce document, fruit de longs mois de travail de ces quatre acteurs associatifs et du Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (BASIC), vient éclairer les coûts que notre système alimentaire fait peser sur la société et la planète.

### COMMENT DÉVELOPPER LA BIO SUR MON TERRITOIRE ?



Nombreux sont les domaines d'actions et les outils des collectivités locales pour permettre une agriculture et une alimentation durable : PAT, politiques sociales et d'insertion, restauration collective, Plan Climat Énergie Territorial, protection de la ressource en eau et des milieux naturels (SAGE, AAC, TVB...), aménagements fonciers (SCoT, PLU...). Bio en Hauts-de-France met en place des outils et propose chaque année de nouvelles formes d'accompagnement.

AGENDA / PROGRAMME ET INSCRIPTIONS SUR : [WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG](http://WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG)

### RENCONTRES GRANDES CULTURES BIO, LE 26 NOVEMBRE 2024 À ABLAINCOURT-PRESSOIR (80)



Organisées à l'initiative des Chambres d'agriculture, de l'association Bio en Hauts-de-France et d'Agro-Transfert RT, les 4èmes rencontres grandes cultures bio proposent une journée d'échanges et d'apports techniques et filière ouverte à tous les acteurs du monde agricole intéressés par le développement de l'agriculture biologique régionale (agriculteurs, opérateurs économiques, techniciens, conseillers...).

### RENCONTRES NATIONALES DE L'ABC, LES 21, 22 ET 23 JANVIER 2025 À CALAIS (62)

Pendant 3 jours, les Rencontres Nationales de l'ABC réunissent agriculteurs, professionnels, étudiants, chercheurs et consommateurs... engagés autour de l'Agriculture Biologique de Conservation des Sols. Objectif intelligence collective et innovation ! Le thème de cette année : la biodiversité.



### WEBINAIRES « COUP DE POUCE »

Bio en Hauts-de-France relance ses rendez-vous en ligne mensuels : les visio « coup de pouce », une série de webinaires destinés à tous les producteurs et productrices travaillant en circuits courts. L'équipe de Bio en Hauts-de-France, accompagnée de ses partenaires, prodigue conseils et astuces sur la réglementation, la communication, la commercialisation et l'utilisation d'outils... pour se professionnaliser !

SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs